L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 9 JUIN 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI, 9 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—plusieurs terrains améliorés dans le Troisième District. (Pour plus de détails voir aux annonces.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Marais et Bienville—marchandises sèches, etc. Aussi, rue Orléans, entre Royale et Bourbon, installations de buvette.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par Nash & Hodgson, rue Conti, entre Peters et Front,—1800 sacs clay peas de la Caroline.

Par D. E. Morphy—à onze heures, aux Nos 108 et 110 de la rue Magasins, 35 barils d'huile de graines de coton. Aussi, cherry, cidre, sirops, cornichons, etc.

Huile de graines de coton.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Vente continuée.—La vente à l'encan, par le shérif, de marchandises, etc, sera continuée aujourd'hui, à 10 heures A. M., à son entrepôt Nos 23 et 25, rue d'Orléans, Deuxième District.

La perspective commerciale.

Depuis la crise financière de 1873, les affaires sont restées dans une grande stagnation, non-seulement en Louisiane où des causes spéciales ont ajourné la reprise des transactions, mais encore dans presque toute l'Union. On s'est naturellement inquiété de cette prolongation des effets de la crise et on s'est demandé s'il était permis d'espérer un changement prochain.

Le *Cincinnati Enquirer* rend compte des opinions exprimées sur cet important sujet par le sénateur Thurman, dans une entrevue de ce dernier avec un de ses rédacteurs. Ces opinions ayant un caractère encourageant, nous pensons qu'on les lira avec intérêt.

Les causes de la stagnation actuelle des affaires, a dit l'éminent sénateur, sont assez patentes pour tous ceux qui veulent les chercher les trouvent. Depuis quelques années le pays s'est endetté. Les municipalités et les corporations se sont mises à emprunter par millions et à faire des dépenses sans profit. Les particuliers ont fait de même, s'endettant et vivant avec extravagance; beaucoup d'entr'eux au-delà de leurs moyens. Mais une pareille conduite ne peut durer toujours. Il faut à la fin que le jour du règlement arrive et, quand il arrive, il y a, d'abord, une panique, puis une réduction générale de dépenses, ce qui produit naturellement une stagnation jusqu'à ce qu'une partie considérable de la dette ait été liquidée, et alors l'activité reprend.

La panique est venue en septembre dernier et les gouvernements, les corporations et les particuliers ont immédiatement commencé à économiser. Vous avez vu comment votre législature, à sa dernière session, a réduit les dépenses et diminué les taxes. Presque toutes les législatures d'Etat ont fait de même. La plupart des comtés, des villes et des bourgades en ont fait autant. Le Congrès a réduit les allocations par millions. Les compagnies de chemins de fer, grandes et petites, sont dans le même cas. La grande masse du peuple suit la même ligne de conduite. Les gens économisent afin de sortir de dettes ou de ramener les dépenses dans les limites des revenus. Ils achètent moins qu'avant, et généralement se bornent à acheter les choses dont ils ont un besoin réel.

La conséquence de tout cela, c'est que les fabricants, les marchands, etc., vendent moins que pendant les années passées, parce que la demande est moindre, attendu que chacun économise. Il s'en suit que beaucoup d'ouvriers qui trouvaient de l'ouvrage dans les manufactures, dans les ateliers, dans les chantiers de travaux pour améliorations publiques, trouvent aujourd'hui plus ou moins difficile d'obtenir de l'emploi d'une façon permanente. Ils méritent entre tous notre sympathie, car la détresse n'est venue ni de leurs erreurs, ni de leurs spéculations, ni de leur manière extravagante de vivre.

Mais bien que les circonstances actuelles soient difficiles, on sentira bientôt le résultat de l'économie dont j'ai parlé. Des hommes d'affaires bien informés m'ont assuré que la liquidation des dettes se faisait avec une rapidité sans exemple. En peu de temps elle aura atteint le point où la stagnation cesse et où l'activité commence à reprendre; et si nous avons de bonnes récoltes cette année, vous n'entendrez bientôt plus parler de la stagnation des affaires.

Les observations que nous venons de reproduire, s'appliquent d'une manière générale à l'union et nous les croyons fondées sur l'expérience des crises passées. Elles seraient applicables également à la Louisiane, si des causes particulières ne constituaient pas ici des obstacles additionnels à la reprise des affaires.

Dans notre malheureux Etat, la liquidation des dettes ne se fait pas avec la rapidité dont parle le Sénateur. Il n'y a guère que ceux qui se mettent en faillite, qui parviennent à liquider leurs dettes. Le commerce de la ville ne peut liquider ses dettes par la raison que la campagne ne peut payer les siennes et la campagne ne peut payer parce qu'elle est inondée et sans espoir de récolte ici, et grevée ailleurs de dettes dont l'intérêt ajouté aux taxes, dépasse ses revenus.

Il faut donc autre chose que le cours ordinaire des évènements pour permettre aux affaires de reprendre leur activité en Louisiane. Il faut, d'une part, le dégrèvement de la propriété au moyen des mesures que nous avons si souvent indiquées, l'allègement presqu'absolu du fardeau des taxes et un gouvernement sage et économique qui rétablisse la confiance en l'avenir. D'autre part, il faut aux inondés, pour se relever de leur pertes récentes, des secours en nature pour leurs besoins présents et une assistance libérale sous forme de travail ou d'avances, pour l'avenir.

Si le fonds de secours atteint un million, si le gouvernement fédéral dépense quelques millions pour le canal du Fort St Philippe et pour la reconstruction des levées, alors nous pourrons dire, comme au Nord et à l'Ouest, qu'avec une bonne récolte dans les régions qui ont échappé à l'inondation, la Louisiane pourra espérer une reprise d'affaires pendant la saison prochaine d'automne et d'hiver. Mais, sans ces conditions réunies, nous verrons le peuple passer des économies aux privations, les ateliers se fermer et les maisons de commerce recourir à la Cour des banqueroutes pour liquider leurs dettes.

Nous espérons que le Congrès comprendra notre situation et qu'il fera ce qui dépend de lui pour l'alléger; nous espérons que les secours continueront aussi à affluer. Quant au reste, c'est sur nous seuls qu'il faut compter. Si nous ne nous aidons pas nous-même, personne ne nous aidera à nous débarrasser de nos fardeaux. A l'œuvre donc pour préparer la liquidation du passé qui nous écrase et pour affranchir la Louisiane des entraves qui arrêtent son essor!

Secours pour les inondés.—Le Rév. C. Ménard, le digne et excellent curé de Thibodaux, nous prie d'accuser réception en son nom de $511.50, produit de quêtes faites dans quelques églises de Chicago au profit des inondés. Cette somme que M. D. J. Riordan, chancelier du diocèse de Chicago, a adressée à M. Ménard, sera affectée aux victimes de l'inondation dans les environs de Thibodaux.

Nous avons eu le plaisir de serrer la main, hier, à M. Ernest Wiltz, l'obligeant agent des eaux "White Sulphur Springs" de la Virginie. Il doit partir demain matin, pour retourner aux eaux, où la saison promet d'être des plus brillantes et où, sans doute, beaucoup de familles louisianaises se trouveront réunies, pour y jouir des avantages qu'offrent ces eaux renommées par leur efficacité et des agréments d'un site ravissant dans l'atmosphère pure du comté Greenbrier.

Eaux-de-vie de cognac.—Nous appelons l'attention des consommateurs sur l'annonce de MM. Bercier et de Smet, rue Tchoupitoulas No 5, seuls agents de vente pour les eaux-de-vie cognac de la maison Jules Robin & Co. Ces eaux-de-vie viennent des années 1860 jusqu'à 1871. MM. Bercier et de Smet ont aussi à vendre en débarquement du "Louisiana" du vin de Castelmoron et Cartelfranc, de la bière de Robert Younger, vermicelle, etc.

Querelle dans la paroisse St-Bernard.—Dimanche soir vers cinq heures, M. François Artieta, marchand établi dans la paroisse St. Bernard, a blessé d'un coup de fusil son gendre M. Conners et l'ex-sergent de police Chipman qui se trouvait avec celui-ci. L'affaire a eu lieu devant le magasin de M. Artieta à onze milles de la ville, à la station Ducros. La difficulté est venue d'une ancienne querelle entre le beau-père et le gendre. A la suite d'une intercation Artieta aurait tiré avec son fusil chargé à postes sur Conners qu'il a atteint grièvement à la tête, tandis que Chipman recevait quelques postes dans le côté. Une autre version dit que des coups de pistolets ont été tirés de part et d'autre. Suivant le *Picayune*, Artieta aurait déchargé les deux canons de son fusil sur les blessés qui ont été transportés chez eux.

Il y a un an, le sergent Chipman avait déjà reçu en passant sur la Levée, un coup de fusil chargé à postes et on avait constaté la présence de sept projectiles dans différentes parties de son corps. Il avait été longtemps alité de ses blessures, mais il avait fini par guérir. Il attribuait cette attaque à quelque pêcheur Dago qui avait voulu se venger de lui.

Conners qui avait été juge de paix de la paroisse, avait épousé dernièrement la fille d'Artieta, et il aurait eu la veille du jour où il a été blessé, une altercation avec son beau-père, mais on ignore si la difficulté a la moindre relation à l'attaque contre Chipman un an avant.

Beurre, Graisse, &c.—MM. Keep & Raymond, rue Poydras Nos 77 et 79, ont un magnifique assortiment des produits de l'Ouest. On trouve chez eux, en tout temps, du beurre de Goshen de choix, de la graisse de première qualité, du bacon, des jambons de Cincinnati et Louisville, ainsi que des jambons ordinaires, de la farine des meilleures marques, de la farine de maïs séchée, du mess porc et beaucoup d'autres articles de l'Ouest des plus recherchés et des plus estimés. Voyez l'annonce.

Pois de la Caroline du Sud a l'encan.—MM. Nash et Hodgson, encanteurs, vendront, ce matin à 11 heures, 1800 sacs de pois de la Caroline du Sud. Voyez l'annonce.

Assessment No 164 et 165.—Voyez à la colonne des notices spéciales la mort d'Honorido Laussade et de Margaret Umhausen, payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," No 19, rue du Camp.

LA CAMPAGNE DISSOLUTIONISTE EN FRANCE.

Nous empruntons la correspondance suivante à l'*Indépendance Belge*:

Versailles, 24 mai.

Même situation qu'hier et pas de cabinet par conséquent. Pourtant je crois que la séance ne s'achèvera pas sans que le président n'annonce à l'Assemblée la composition d'un ministère; ou, tout au moins, que nous trouverons ce ministère demain au *Journal Officiel*. Bien entendu ce sera un ministère qui ne durera pas; mais il faut en finir.

Il ne durera pas, parce que personne ne veut qu'il dure, ni les bonapartistes, ni la gauche, ni la droite modérée, ni le centre droit.

Les bonapartistes et la gauche veulent la dissolution. La droite modérée et le centre droit *revoulent* M. de Broglie, à qui l'on s'efforce dans ces groupes de refaire une grande situation parlementaire.

Vous avez vu qu'on l'a nommé président du centre droit; vous pouvez voir que les journaux ex-ministériels le drapent en grand homme. Ce qu'on veut donc, dans ces groupes, c'est un ministère de doublures en ce moment, et, dans un mois, un nouveau ministère de Broglie.

Mais le plus grand arbitre de la situation en ce moment est assurément M. Buffet. On se l'expliquera facilement si l'on considère et la valeur personnelle, et l'importance parlementaire du président de l'Assemblée, et si on les met en parallèle avec la valeur politique d'autres grandes personnalités et l'importance secondaire des hommes en ce moment possibles aux affaires.

Je vous disais que la dissolution, qui semblait imminente avant-hier, semblait être moins imminente hier: c'est que sur le terrain de la dissolution l'extrême droite n'entend pas suivre la gauche, comme on le croyait d'abord. Peut-être un nouveau mot d'ordre du "Roy" est-il arrivé. Aussi la situation parlementaire à ce propos, peut-elle se poser ainsi:

Pour la dissolution: les trois gauches et les bonapartistes.

Contre la dissolution: l'extrême droite, la droite modérée et le centre droit. Soit, l'ancienne majorité moins les bonapartistes. Faites le décompte des voix et voyez les chances.

Maintenant une partie du centre gauche patienterait jusqu'au printemps prochain, et peut-être les bonapartistes consentiraient-ils à cet ajournement. Dans ce cas, on ferait avec le cabinet qui se prépare, la loi municipale, pour occuper le tapis jusqu'aux vacances d'août.

Ce cabinet n'aura peut être pas de plus fidèle soutien que l'extrême droite, bien qu'il ne doive jamais être un ministère de combat. C'est que si l'extrême droite ne veut pas de la dissolution, elle ne veut pas davantage, elle veut peut-être moins encore de M. de Broglie, qu'elle sentira toujours sur les derrières du ministère et prêt à reprendre et le fardeau des affaires et l'intrigue orléaniste.

Ceux qui préconisent le plan que je viens de vous exposer, celui de faire la loi municipale cet été et d'atteindre ainsi le printemps prochain pour faire des élections, disent à l'appui que cette Assemblée n'a fait qu'une bonne loi, la loi départementale. C'est vrai, mais ils ajoutent que son programme devait être de faire aussi une loi municipale, une loi militaire et une loi d'instruction publique. C'est vrai encore. Mais il n'est plus temps, pour l'Assemblée du 8 février, de recommencer la vie.

Elle est finie cette Assemblée et ses luttes contre son agonie sont piteuses. Oui, elle pouvait avoir un beau rôle, même avec sa composition hétérogène; elle pouvait, en deux années, payer la rançon de la France, préparer la reconstitution des finances par de bonnes lois économiques, faire une bonne loi départementale, une bonne loi municipale, une bonne loi militaire, et elle aurait marqué glorieusement son passage dans l'histoire. Je suis trop juste pour ne pas reconnaître qu'en arrivant à Bordeaux, bien des députés, même de la droite, étaient prêts pour cette œuvre. Pourquoi n'a-t-elle pas été accomplie? Pourquoi? Oh! les intérêts et les passions des hommes et des partis! Quelle misère!

Et aujourd'hui il n'y a qu'une voix pour s'écrier en considérant les efforts stériles de l'Assemblée versaillaise pour durer encore et se donner un gouvernement: "Jamais la France n'a été aussi bas!" A quoi un des députés les plus sympathiques parmi nos indépendants répondait hier, et j'ai trouvé que le mot portait juste: "Pardieu! le gouvernement qu'on veut nous faire et qu'on nous fait, c'est le gouvernement des curés de campagne!"

Oui, pour le présent, c'est bien cela: "le gouvernement des curés de campagne" et, pour l'avenir, la monarchie orléaniste. Voyez plutôt le procès-verbal de la réunion Colbert, actuellement directrice des mouvements parlementaires de ce qui reste de l'ancienne majorité.

—Les fameuses Portes de Fer, sur le Danube, sont sur le point d'être détruites. Nos lecteurs savent que ces portes de fer ne sont autre chose qu'un banc de rochers qui entravent la navigation du Danube, près d'Orsova, en Transylvanie.

La commission internationale, chargée d'examiner les meilleurs moyens de faire disparaître ce banc, vient de rentrer à Pesth, après avoir terminé tous ses travaux de sondage. D'après ses calculs, la dépense s'élèverait à 14 millions de francs.

Le rapport a été communiqué au ministre des travaux publics du royaume de Hongrie, qui doit en référer au ministre des affaires étrangères de Vienne. L'Autriche désirerait que les frais fussent supportés par moitié avec la Turquie; mais en cas de refus elle entreprendra les travaux pour son propre compte.

Les Portes-de-Fer ont donné leur nom dans l'histoire à plusieurs batailles. Nous citerons entre autres celle de 1442, dans laquelle Hunyad, à la tête de 18,000 Hongrois, mit en pleine déroute une armée de 80,000 Turcs.

Sous les Romains, les Portes-de-Fer portaient le nom de *Pons Augusti* (pont d'Auguste); au moyen âge, on les nommait porte Vaczil.

—La *Nouvelle Presse libre* de Vienne publie un télégramme de Lemberg annonçant que la petite ville de Skole a été complètement consumée par le feu. Quatre cents familles sont sans asile.

Nous lisons dans la *Patrie*:

Mgr Guibert quitte Paris mardi 26 courant. Son Eminence se rend à Rome, où elle va recevoir le chapeau de cardinal des mains mêmes du Saint-Père.

La cérémonie aura lieu le 3 juin prochain.

Pendant son voyage, qui n'excédera pas trois semains, Mgr Guibert logera chez l'ambassadeur de France, M. de Corcelle, qui lui a offert l'hospitalité.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Sérénade au gouverneur McEnery.

Nous apprenons que les amis du gouverneur McEnery se proposent de se réunir à la statue de Clay, ce soir à sept heures et demie, dans le but de se rendre en corps à la résidence du gouverneur, rue Dauphine, No. 17 près de la rue du Canal, afin de lui donner une sérénade avant son départ pour la paroisse Ouachita où il retourne chez lui passer l'été.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Les prisonniers de la paroisse Grant.

La vaste salle de la Cour de Circuit des Etats-Unis avait hier un aspect qui ne lui est pas habituel.

Dire qu'elle était comble, ce serait ne donner qu'une faible idée de la foule qui s'y était entassée. Dans l'enceinte réservée il y avait tout ce que la Nouvelle-Orléans compte d'illustrations dans le barreau et dans la presse, et une centaine de dames, qui avaient pu se procurer des siéges, ajoutaient encore par leur présence à la solennité de l'occasion.

On devine aisément la cause de cette affluence extraordinaire. M. John Ellis, l'orateur distingué, l'habile avocat que tout le monde connait, devait faire entendre sa parole éloquente en faveur de la défense, et son nom avait suffi pour produire cet *entassement*,—qu'on nous passe l'expression,—de près de quinze cents personnes appartenant à toutes les classes de la société.

M. John Ellis a déployé dans cette circonstance toute son éloquence et tout son talent.

Son plaidoyer lui fait vraiment honneur, et comme avocat et comme homme de cœur. Il a été à la fois chaleureux, caustique, passionné et plaisant. Il a tenu pendant trois heures l'assemblée entière suspendue, pour ainsi dire, à ses lèvres. Il a ému, il a charmé; il a inspiré également la colère et l'indignation, en dépeignant les souffrances morales des accusés, détenus depuis si longtemps, et les persécutions du parti radical, dirigées contre neuf hommes, dont le seul crime semble être d'avoir la peau blanche et d'avoir défendu leurs familles et leurs propriétés.

C'est une si grande et si noble cause que celle des prisonniers de la paroisse Grant; la cause de la vérité et de la liberté contre le mensonge et l'oppression.

Il convient à des hommes tels que Messieurs Ellis, Marr, Whitaker et Bryan de s'en faire les champions!

Quand l'éloquent et courageux avocat de la défense a terminé sa plaidoirie et qu'il a cédé la parole à l'avocat de district, un murmure d'admiration a éclaté dans la salle, et, d'un mouvement spontané, la foule a battu des mains.

Cette manifestation a été considérée, non sans raison, avouons le, par le juge Woods, comme contraire à la dignité de la cour, et ses yeux s'étant tournés du côté de M. A. S. Morse, qui, électrisé par le discours de M. Ellis, avait suivi l'impulsion donnée et avait applaudi comme les autres, il l'a condamné à comparaître devant lui pour expliquer son approbation intempestive.

M. Beckwith, l'avocat de district très zélé des Etats-Unis, a clos les débats par un discours qui a duré jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Nous n'en dirons rien, car ce n'est qu'une répétition du premier, qui n'était qu'une répétition de celui qu'il a prononcé il y a deux mois et demi.

Le juge Woods a fait alors un exposé assez complet de tous les témoignages de la poursuite et de la défense, en donnant au jury les instructions de rigueur.

A six heures et demie les jurés se sont retirés pour délibérer.

Comme à neuf heures, il n'y avait pas encore eu de verdict, ils ont été enfermés pour la nuit.

L'affaire Claiborne.

Le colonel-marshal DeKlyne, devenu greffier de la Cour de District des Etats-Unis, a fait une enquête sommaire dans l'affaire Claiborne.

D'après son rapport, il y a un déficit de trente-quatre mille piastres dans les comptes au bureau, appartenant aux fonds des héritiers Hidell.

L'affaire de M. Avegno.

Le capitaine McCann et le sergent Gray, du troisième precinct de police, ont comparu, hier matin, devant la Cour Supérieure Criminelle pour répondre à l'affidavit de M. Numa Avegno.

L'affaire sera plaidée prochainement.

Continuation des persécutions contre les duellistes de la baie St-Louis.

A la réquisition du gouverneur Ames du Mississipi, l'agent Pearson de la police de sûreté, a arrêté M. A. P. Philips, hier soir à neuf heures, et l'a remis sous la garde du député shérif Duval, de la baie St-Louis. Ils partiront par le train de ce matin.

Les témoins n'ont pas été inquiétés jusqu'à présent, et nous n'avons pu savoir s'il y avait eu des mandats d'arrestations lancés contre eux.

LA SOCIETE DE PROTECTION DES ANIMAUX.

Sur le sentier de la guerre.

Nous n'avons pas lieu de nous étonner qu'il existe en ce moment à la Nouvelle-Orléans une société pour la protection des bêtes, car depuis que l'africanisation a été implantée sur notre sol, les bêtes occupent un rang fort respectable, et tout n'est qu'encens et flatteries pour elles. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce qu'elles soient protégées, mais nous ne voyons pas pourquoi on exclurait des bénéfices de l'association cet animal qui marche sur ses pieds de derrière et qui a la prétention de s'appeler le roi de la nature.

Pourquoi ne pas traîner devant les tribunaux le chat qui torture la souris avant de la manger, quand on arrête un homme qui se permettrait de tirer la queue à un chat? Cela n'est pas juste, car en admettant que l'homme ne vaille pas plus qu'un chat, au moins doit-on reconnaître qu'il vaut autant.

Les disciples de M. Bernan ont-ils réfléchi qu'ils manquaient de charité en fondant dans notre ville une société de protection pour les animaux, quand ils ont tant d'infortunes plus réelles à soulager autour d'eux; quand quarante-cinq mille louisianais dans les districts inondés sont à la veille de manquer de pain.

Ne devraient-ils pas songer aux souffrances de leurs familles, de leurs amis et de leurs concitoyens, avant de s'apitoyer sur le sort d'une tortue qui reste étendue sur le dos à la porte d'un restaurant, et avant de s'aviser de vouloir empêcher les coqs de race de suivre leur penchant naturel pour la bataille.

Dans des temps plus prospères une pareille association aurait eu sa raison d'être, car il y a vraiment des cas de cruauté indignes contre les animaux; mais, aujourd'hui, nous avons bien d'autres *chats* à fouetter et nous devons nous contenter d'appliquer le proverbe, charité bien ordonnée commence par soi.

Beaucoup de nos lecteurs connaissent l'établissement tenu par les deux frères Belot, au coin des rues Dumaine et Roman, où tous les dimanches ont fait battre des coqs sur lesquels différents paris sont engagés.

C'est un usage qui date de la colonie Espagnole et qui a toujours été maintenu à la Nouvelle-Orléans, grâce à un assez grand nombre de fidèles.

C'est aussi un dernier reste des anciens cirques Romains, où les hommes combattaient dans l'arène au lieu de coqs, et où le gladiateur vaincu s'étudiait à mourir avec grâce, quand les spectatrices ayant tourné nonchalamment leurs pouces donnaient le signal du coup fatal.

L'établissement des frères Belot s'appelle le "*Louisiana Cockpit*," et généralement tous les siéges sont pris le dimanche par les amateurs de combats sanguinaires.

La société protectrice des animaux, représentée par son vaillant député Vankirk,—qui a grand besoin d'être protégé lui-même, en vertu du même principe, assurent quelques mécontents,—a voulu, avant-hier, abolir une institution aussi ancienne, qu'elle déclare contraire à la civilisation.

Elle a donc dépêché des députés, avec le fameux Vankirk en tête et accompagnés par plusieurs officier de police, qui ont arrêté les frères Belot, en vertu d'un ordre de la Seconde Cour municipale, et qui auraient probablement arrêté aussi quelques spectateurs si, en présence de leur attitude résolue, ils n'avaient jugé que la retraite était plus prudente.

Les deux frères Belot ont été mis en liberté sur parole et comparaîtront devant le juge Staes. Ils ont une license qui leur garantit le privilège de tenir leur établissement, et ils comptent mettre à l'épreuve la constitutionnalité de la loi qui a autorisé la création de la société de protection.

Les disciples de M. Bernan, fondateur et président de cette organisation pour les bêtes, ont continué à se distinguer dans la journée de dimanche.

Ainsi, ils ont arrêté plus de huit *cars* de la ligne de Carrollton et de la ligne Esplanade, parce que le nombre de passagers dans chacune de ces voitures populaires dépassait seize.

Les noms des conducteurs ont été pris et un rapport circonstancié sera présenté contre la compagnie qui permet à ses employés de faire traîner par un aussi intéressant animal que le mulet, dix-huit à vingt personnes au lieu de seize.

On nous dit que le président Bernan lui-même et son illustre député Vankirk ont perdu plusieurs heures à cette grave occupation, dimanche dernier, en stationnant au soleil sur le terrain neutre de la rue du Canal. Enfin, chacun prend son plaisir où il le trouve!

Un repris de justice.

Les agents Pecora et Riug du service secret de la police ont arrêté hier un certain Nelson Delisle, qui s'était échappé du pénitencier, où il avait été condamné à cinq années de travaux forcés pour vol, depuis 1869. Cette capture fait honneur aux deux officiers.

Incendie rue Bourbon.

Vers neuf heures et demie, avant hier soir, le feu s'est déclaré dans la maison sise au No 240 de la rue Bourbon, entre St-Philippe et Ursulines, appartenant à Joseph Ainard qui habitait le premier étage. Le rez-de-chaussée était occupé par Jules Defaux. La bâtisse a été consumée, et les pertes évaluées à $3.000 sont partiellement couvertes par une assurance de $2.000 dans la compagnie mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Secours pour les inondés.

Les souscriptions reçues hier à la mairie se montent à $616 17, ce qui porte le total des fonds de secours à $164,807 92.

Voici la liste:

W. H. Bett, comté de Burnet, Alabama	$ 7,00
E. Troye, comté de Madison, Ala.	5,00
Eglise de Zaneville, Ohio	20,75
Morrisson, Herriman & Co., de New-York	50,00
E. & J. Burke, de New-York et Dublin	100,00
Produit d'une quête à la troisième Eglise Unitérienne de Providence, Rhode Island, par C. A. Staples, pasteur	323,42
Révérend James Saul	100,00
Dr. Wm. J. Saul, Philadelphie	10,00
Total	$616,17

Un tour pendable.

Dimanche soir, vers neuf heures, une dame, Mlle Davis, qui revenait de l'asile des orphelins, au coin des rues St-Charles et Jefferson, où elle avait été déposer une aumône, a été assaillie, au coin des rues St-Charles et Bordeaux, presque en face de la porte de sa résidence, par un nègre aux formes athlétiques, qui l'a renversée en la frappant à la tête avec son poing fermé, et qui se disposait à la dépouiller, quand la présence de plusieurs citoyens attirés par les cris de la victime l'ont mis en fuite.

C'est la seconde fois que des dames qui commettent l'imprudence de sortir seules la nuit dans ce quartier, sont attaquées par des misérables.

Le chef de police Badger devrait s'occuper spécialement de ces malfaiteurs et faire acte de galanterie en protégeant les dames.

Société del Tiro al Bersaglio.

Les membres de cette compagnie, au nombre de 145, sont sortis en procession dimanche, pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance de l'Italie.

En passant devant les bureaux de l'*Abeille*, ils se sont arrêtés et la fanfare qui les accompagnait a joué plusieurs airs.

Nous remercions nos amis Italiens de cette preuve de sympathie et nous les prions en retour d'accepter nos compliments sur leur bonne tenue et leur allure martiale.

TEMPERATURE.—8 juin 1874.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	79	26
12 M.	88	31
3 P. M.	93	34
6 P. M.	90	32

—Les radicaux de la Chambre, dit la *Patrie*, viennent, paraît-il, d'organiser un vaste pétitionnement, tant à Paris qu'en province—et surtout dans le Midi—pour demander à l'Assemblée nationale de vouloir bien appliquer au capital une taxe que l'Assemblée elle-même déterminera.

Cette pétition remplace avantageusement, au point de vue républicain, l'agitation dissolutionniste que ce parti avait provoquée et qui ne rendait pas les effets que ses promoteurs en attendaient.

Neige de mai.—On lit dans le *Journal d'Alsace*:

"Les montagnes de la Forêt-Noire et des Vosges ont revêtu de nouveau leur vêtement d'hiver; en certains endroits la neige est très haute."

—Les journaux de Florence annoncent que les collines qui environnent la ville sont couvertes de neige et qu'il en est de même à Bergame.

Au col de Tende, il est tellement tombé de neige que le courrier n'a pas pu passer avant-hier et qu'il a dû revenir. A Coni, le 10 mai, il y a eu une vraie tempête de neige. Décidément l'hiver on a vu une journée aussi froide et aussi dure.

—On a beaucoup remarqué, dans le monde politique, le départ subit pour Balmoral, de Sa Majesté la reine Victoria, tandis que le czar était encore en Angleterre.

Ce voyage précipité s'explique par un changement inattendu survenu dans la santé de la souveraine.

Les médecins ont ordonné le repos le plus complet et le plus absolu.

Coquilles célèbres.—On a souvent donné des collections de coquilles célèbres. La liste suivante est la plus complète de celles qui ont paru:

"M. Thiers est *risible* (visible) tous les jours de deux à quatre heures."

"Par *dérision* (décision) de date... M. Eugène Simon a été nommé consul à Sidney."

A la Chambre.

Un orateur s'adresse aux thiéristes:

"Messieurs les *dépilés* (députés)."

Un membre de l'extrême-gauche répond:

"Ah ça, *voyous!* (voyons)."

Conférence entre plusieurs membres de la gauche à propos de la décision prise par le général Chanzy:

"M. Crémieux a gardé pendant la séance un visage *impossible* (impassible)."

Sous le 4 septembre:

"Le conseil des *monstres* s'est rassemblé—Pour: le conseil des ministres."

Pendant la maladie de M. Michelet.

Le *rieux* continue—pour le mieux continue.

M. Gambetta avait dit dans son discours:

"Accordez-moi un peu d'attention, je suis au bout de mes forces."

Le lendemain, un journal lui faisait dire: "Je suis au bout de mes *farces*."

A propos d'une fête:

"M. de Rémusat assistait à la fête et portait ses décorations en *sauteur* (sautoir)."

Dans la *Gazette des Tribunaux*:

"On annonce la mort de M. Marie, qui a *braille* (brillé) pendant vingt-cinq ans dans le barreau."

Dans un journal financier:

"L'*asthme* de M. de Lesseps va bien, *asthme* pour *isthme*."

Dans le panégyrique de la république par Sieyès, on trouve la faute suivante:

"J'ai *abjuré* la république au lieu de j'ai *adjuré*."

A propos d'une réunion qui avait lieu chez M. Glais-Bizoin, un journal dit:

"Une société nombreuse s'est réunie dans son *chapeau* (lisez château)."

A propos des dernières poésies de V. Hugo:

"Des *chats* (chants) harmonieux."

On lit dans un traité d'histoire naturelle écrit par un radical connu:

"L'*auteur* (l'autour) est un oiseau de la famille des *buses*."

Au sujet d'un radical qui, contrairement aux principes républicains opposés à toute distinction de caste,—orne son nom de la particule, un journal dit:

"M...a toujours la même signature malgré la loi sur les *pitres* (titres)."

En parlant d'un discours prononcé par Sainte-Beuve, un compositeur fait dire au journaliste:

"Ici le libre-penseur ôte sa *culotte* au lieu de sa calotte."

En rendant compte d'un banquet offert par les radicaux lyonnais à M. Barodet, un journal disait:

"Une foule immense remplissait les abords de la salle. L'illustre Barodet prend place au milieu des *gredins* et est aussitôt accueilli par les plus *vils* applaudissements."

Quelques mois après la révolution du 4 septembre, un préfet radical étant sorti sain et sauf d'une grosse maladie, le journal écarlate de l'endroit annonça en ces termes l'heureuse nouvelle aux frères et amis:

"Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que notre illustre préfet, le citoyen Pancordas, va beaucoup mieux. L'appétit est revenu et avec beaucoup de *foins* notre excellent administrateur aura bien vite repris ses forces."

22

Important pour les personnes sensibles.—Les personnes qui ont le cerveau actif et l'organisation délicate ne devraient jamais se soumettre aux purgatifs violents ni à aucun autre traitement calculé pour engendrer la faiblesse. Les saignées, les ventouses, les diètes, et les ravages d'intestins, sont des remèdes douteux en tout cas, mais ils sont la mort presque certaine pour les personnes sensibles et fragiles. Ce qu'il faut à ces personnes, ce sont des stimulants, et les meilleurs fortifiants qu'elles puissent prendre ce sont, les amers Condurango de Hostetter. Donner des purgatifs aux personnes nerveuses affaiblies, c'est tirer des bordées contre un navire qui coule. Des milliers de gens attaqués de dyspepsie sont tués chaque an par des médecines qui sapent les forces physiques et constitutionnelles, les quelles forces, si elles étaient remontées par ce puissant tonique végétal seraient bientôt plus puissantes que le mal. Il est vrai que les boyaux demandent à être revivés et réglés et le foie contrôlé, aussi bien que l'estomac et le système demandent à être fortifiés, et rappelez-vous que les Amers de Hostetter accomplissent tous ces objets avec sûreté et sans violence.

Meubles! Meubles!!—La popularité du magasin de meubles de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, va croissant tous les jours. Cette vogue s'explique aisément pour le bon marché exceptionnel dont M. Hubbard s'est fait une loi invariable. On trouve chez lui des meubles pour toutes les bourses, des meubles de luxe pour le riche, des meubles modestes, mais bons et solides, pour le pauvre. Nous signalons avec plaisir son magasin à nos lecteurs.

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces *vivantes*. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

2juin—6f v&c R. L. SMITH & Co.

DE ROALDES.—Les parents et les amis de Mme LAURE PANDELLY de ROALDES, décédée dernièrement; ceux de son mari, le Dr A. W. de Roaldes; ceux de son père et de sa mère, George Pandelly et Ernestine Martainville, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 9 du courant, à cinq heures de l'après midi. Le convoi partira de la résidence No 415 de la rue Décatur, entre les rues Mandeville et Marigny.

Décédé à l'âge de cinquante-un ans, FRANÇOIS G. BARRIERE, né à Artagnan, Hautes Pyrénées, France, et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 3 ans.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui Mardi, à 9 1/2 du matin.

Le convoi funèbre partira du No. 129 rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe.

De la part de sa famille.

Décédé, hier à 6 heures P. M., à l'âge de trois mois, ARNAULD, fils de Léonard BAYHI et de Laure Salvant. Les parents et amis des familles Bayhi, Salvant, Soulant et Lafrance, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu AUJOURD'HUI, à cinq heures de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de son oncle, Léonce Bayhi, rue St-Antoine, No 116.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association—Au No 19 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1874—Les membres de cette société sont informés de la mort d'Honorine Laussade, décédée à la Nlle-Orléans, le 12 novembre 1873; de la mort de Margaret Umhauser, décédée à la Nouvelle-Orléans, le 18 novembre 1873. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, au bureau de la société, No 19 de la rue du Camp, d'ici au 15 juillet 1874, à 4 heures P. M. et de payer $1 25 sur chacun de ces décès.

7 juin au 14 R. W. YOUNG, Secrétaire.

Calcasieu Sulphur Mining Co.—Nlle-Orléans, 9 juin 1874.—Conformément à l'ajournement, une assemblée des actionnaires aura lieu ce soir à 7 heures et demie, aux bureaux de la compagnie, No 3 1/2 rue Carondelet.

8juin—1f V. A. BELAUME, Secrétaire.

Genuine Republican Club.—Les membres de la Troisième section de ce club sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu ce soir à 7 1/2 heures très précises, à la salle de la dite section.

Par ordre du président, IRENÉE SOULÉ

A. B. LACOSTE, secrétaire. 8juin—1f.

Avis.

IL m'a été volé, hier après midi, à ma demeure, un paletot dans lequel il y avait un portefeuille contenant vingt piastres en billets des Etats-Unis, et de plus, soixante bons pour des personnes qui m'ont laissé de l'ouvrage.

La personne qui les a est priée de me les faire parvenir par la poste

Adressé à M. L. Schmutz, au No 171 rue Dumaine, entre Bourbon et Royale. 8 juin—2f

Eaux-de-Vie de Cognac DE JULES ROBIN & CO.

FINE-Champagne en 1/8 et 1/16

Année 1871	"	1/4	et 1/8
1870	"	1/4	et 1/8
1865	"	1/4	et 1/8
1860	"	1/4	et 1/8

50 Caisses Fine-Champagne 12 bouteilles

25 " " 24 topettes

A vendre par BERCIER & DeSMET. Seuls agents pour le Sud.

8juin—7f No 16 & No 5 rue Tchoupitoulas.

En Débarquement du "Louisiana" et en magasin

300 Barriques Vin Castemoron & Castelfranc.

100 Futailles Bière Robert Younger

Eaux-de-Vie, Bière Dietjen, Vermouth etc., etc.

A vendre par BERCIER & DeSMET

8juin—3f No 16 & No 5 rue Tchoupitoulas.

Logia Libéral No. 5. A. O. G. F.

LOS miembros que la componen se reuniran el MARTES 9 del corriente à 7 1/2 de la tarde, para Elecciones de Oficiales para el proximo semestre. Se desea puntualidad.

Por orden del V. G.

ANGEL URRIOLA, Secretario.

7 juin—Dim.—Mar. N.-Orleans, Junio 6 1874

Bureaux du Southern Mutual Gas Light Company—Nouvelle-Orléans, 2 juin 1874—Conformément aux amendements que les actionnaires ont faits à la charte de cette Compagnie—amendements qui réduisent le capital et la valeur des actions, il a été résolu, aujourd'hui, par le conseil de direction,

Que tous les certificats d'actions non forfaits, soient appelés. Le secrétaire donnera un reçu en vue de l'émission de nouvelles actions. Les actionnaires sont respectueusement invités à se présenter aux bureaux de la compagnie, No 78 de la rue Carondelet;

Par ordre de la Direction. A. B. SEGER, Président.

7 juin—12f

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES Marchands de la Nlle-Orléans, No. 104, RUE DU CANAL.

VINGTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques de feu		$691,302 04
Sur risques de mer		80,783 99
Sur risques de rivières		141,035 21
Total des primes		913,121 24
En moins—primes non expirées		193,900 00
Total net des primes, le 31 mai 1874		719 221 24
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	$363,618 56	
Sur risques de mer	63,806 72	
Sur risques de rivières	59,825 23	
Taxes, dépenses, intérêts	3,361 91	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	80,346 51	
Réservé pour pertes non encore réglées	45,000 00	615,458 06
Bénéfices		103,763 18

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$244,415 56
Bonds de la ville	209 032 50
actions de banques et de chemins de fer	21,188 00
Billets garantis par hypothèque	364,778 28
Billets garantis	120,330 60
Effets à recevoir	45,870 00
Primes en voie de recouvrement	115,732 44
Bonds de l'Etat	2,000 00
Actions d'assurance	1,800 00
Actions du Vallette Dry Dock Comp.	20,800 00
Actions du Levee Steam Coton Press	3,795 00
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	4,000 00
Bonds hypothécaires du Turners Association	2,000 00
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	5,000 00
En caisse	112 372 45
	$1,281,704 78

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président,

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi, le 8 juin 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. Au No 140 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

—DIRECTEURS—

P. Maspero, M. Puig, D. A. Chaffraix, D. Mc Coard, P. Fourchy, J. M. Allen, L. F. Generes, S. L. Reif, M. W. Smith, Chas. Lafitte, J. J. Fernandez.

9 juin

Liqueurs Brodies.

NOUS sommes en pleine saison de diarrhées et de maladies d'entrailles; chaque famille devrait donc avoir la LIQUEUR BRODIES.

Elle a un goût agréable, on peut la donner, en toute sûreté, aux enfants en bas âge, et elle guérit toujours. L'action en est douce et n'est jamais suivie de la constipation. On peut sauver une existence en ayant recours à temps à cette préparation.

A vendre par tous les pharmaciens.

J. L. LYONS, (Successeur de Ball & Lyons,) propriétaire, Au coin des rues Camp et Gravier.

6juin—1m—PP

KEEP & RAYMOND.

BEURRE.

15 fréquins Goshen nouveau, de choix.

75 " beurre de l'Ouest, choix.

GRAISSE.

100 tierçons King's raffiné.

250 barillets Kattle.

100 baquets de 20 livres.

BACON.

100 boucauts plats côtés désossés, 1re qualité.

50 " plats côtés désossés rib "

25 " épaules bacon

40 caisses bacon B. mince, passé au sucre.

JAMBONS.

50 tierçons jambons de Louisville, passé au sucre.

25 " " de Cincinnati, "

10 " au naturel, fourrés.

FARINE.

600 barils Plant's extra.

200 " " Ashland.

400 " " Belle Creole.

500 " " Franklin.

500 " " Central.

Farine de Maïs.—200 barils farine de maïs, séchée au four.

Porc-mess.—600 barils Standard Mess.

A vendre par KEEP & RAYMOND,

8 juin—6t Aux Nos. 77 et 79 de rue Poydras.

Nouvelle-Orléans, 8 juin 1874.—Je certifie que M. ERNEST WILTZ est notre seul agent autorisé à faire des contrats et à mettre des annonces dans les chars de la compagnie de ville de la Nouvelle-Orléans.

F. WINTZ, Président.

M. C. E. LEBLANC n'est plus attaché à l'AGENCE des annonces des chars de ville de la Nouvelle-Orléans. Les personnes qui annoncent et le public en général sont, par la présente, prévenus de ne payer aucun des comptes de l'AGENCE, excepté sur mon ordre écrit.

8juin—1f ERNEST WILTZ.

GRANDE DEBACLE, 199, RUE DU CANAL!!!

Vente spéciale au détail.

LUNDI prochain, 8 du courant, MM. P. Selles & Co., offriront au public, au No 199, rue du Canal à côté de leur magasin, un grand assortiment de

Bottes, Souliers, Chapeaux, etc.

qu'ils viennent d'acheter pour du comptant aux ventes de

BANQUEROUTE ET DE SAISIE.

et qu'ils vendront à 50 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

La vente sera continuée de jour en jour jusqu'à l'écoulement complet du stock entier.

N'oubliez pas: Lundi 8 du courant

7juin—2f. 199, rue de Canal.

Pianos arrivés dans le courant de cette semaine.

SIX pianos droits de BLUTHNER, médaille d'or. Douze pianos droits de WESTERMAYER. Trois pianos à queue, Cabinet, de KAPS. Huit pianos PLEYEL, en bois de rose et en ébène, en route. Dix pianos carrés et droits, de STEINWAY.

Afin de faire place pour ces nombreux instruments, j'offre de grands avantages aux acheteurs. Je vends des pianos de rencontre à très bas prix.

LOUIS GRUNEWALD, Grunewald Hall, No 18, rue Baronne.

7jun—mdm.

En Déchargement

du steamship "State of Louisiana" et à arriver par navire "Tamesi" de Bordeaux:

200 barriques Vin Rouge A. P., très corsé.

150 " St-Macaire "De Lompuy A. Buche & Co."

100 caisses Comandon Cognac.

30 bouteilles Cognac "Comandon," 1870.

10 " " 1871.

10 " " 1852.

250 caisses Fruits à l'Eau-de-Vie, "Blanchard Frères."

A vendre par U. BASSETTI, Nos 70 et 72, rue Peters, près Poydras.

7juin—1f

Avis de Société.

M. F. B. DUNBAR, devient notre associé à partir de cette date, 1er juin 1874. La raison sociale sera G. W. DUNBAR & SONS.

Nlle-Orléans, 6 juin 1874. 7 juin—3f

Grande réduction de prix AU MAGASIN DE B. SEMBRE, Coin St Louis et Royale.

Articles pour hommes.

Reçu par le steamer St-Louis un choix splendide de CHEMISES FRANÇAISES, de la célèbre maison Hayem de Paris.

Chemises Toile et devant toile

Chemises Couleur en toile d'Alsace.

Chemises haute nouveauté, application fantaisie.

Devants de chemises brodés et unis

Caleçons, Gilets de Peau

Cols, Mouchoirs, Chaussettes

Cravattes, Cannes et Parapluies, etc.

Articles pour dames à prix coûtant.

Corsets français, Corsets français

Vraies Guipures noires

Eventails, Bijouterie & Jais, Ganterie

Stock complet de Mercerie

Spécialité d'Ombrelles, En tout cas

Bains de mer, etc., etc.

Articles de saison.

Hamacs Mexicains, Costumes de bains, voitures pour enfants.

Note—L'annonce ci-dessus est sérieuse, nous prions simplement le public de venir s'assurer de la modicité de nos prix.

juin—1m. mar. j. d.—PP.

Liquidation Positive. P. MALLARD, 55 Rue Royale.

DESIRANT clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles riche et ordinaire, ainsi que son riche assortiment de Glaces, de Bronzes, Pendules, Porcelaines, Crystaux et Articles de Fantaisie, Corniches, Rideaux, Etoffes pour meubles, Soieries et Stores et Papier peints, le tout au dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les fabricants de meubles et tapissier trouveront un beau choix d'articles tels que Vernis anglais, américain, et poli français, bois et placage de toutes sortes, tels que Palissandre, Bois de Rose, Grenadier, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, presses et outillage, établis et machine à moulure.

31 mai—3m MVD—PP

MARCHANDISES SECHES POUR DU COMPTANT

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison

C. Jaubert & Co.

20........CHARTRES........20

Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New York pour du comptant et qu'elle vend de même à un bon marché exceptionnel.

Les acheteurs au comptant se souviendront du No. 20, DE LA RUE DE CHARTRES. NOUVELLE ORLEANS.

19avril—2m PP DMAV&lm

AUX GOURMETS. CONFISERIE RESTAURANT.

Au coin des rues Conti et Bourgogne.

A. COUDREAU, propriétaire. Ayant ouvert une confiserie restaurant à l'endroit ci-dessus indiqué, je suis prêt à remplir toutes les commandes qui me seront adressées.

Je fournirai les repas aux familles, à domicile, aux conditions les plus avantageuses.

Et exécuterai promptement les ordres pour bals, soirées, mariages, lunches et piques-niques. On trouvera toujours à mon établissement des gâteaux, des crèmes à la glace et des biscuits glacés.

SALON DE LUNCH. 4 juin—1m2ps

Ecole Classique et Commerciale. L. A. de MONTLUZIN, Directeur.

CETTE Institution est actuellement transférée à la Baie St-Louis, près de l'hotel Stockton, et reçoit des élèves internes aux prix suivants:

Cours Elémentaire, tout frais compris, $300 par an

" Commercial, " $360

" Classique, " $420

Frais d'entrée (extra charge) 10

Pour tout renseignement s'adresser à L. A. de Montluzin, Baie St-Louis.

13 mai—1m. Baie St-Louis, 13 mai 1874.

Le Docteur FORMENTO,

A l'honneur d'informer ses clients, que durant son absence momentanée de la ville, M. le docteur H. de Rancé se chargera de sa clientèle.

Le docteur de Rancé a transféré son domicile, au No 307, rue des Remparts, ancienne demeure du docteur FORMENTO.

Heures de consultation: de 9 à 10 heures A. M. et de 3 à 4 heures P. M. 6 juin—15f—MaJD

Lait Condensé Suisse,

100 caisses en débarquement du Str. Vanguard.

Lager Beer. Tivoli.

150 caisses Pts & Qts en débarquement du Str. Vanguard.

Bière en fûts, de Bass & Co.

45 Futs (Kilderkins) en débarquement du Str. Vanguard.

Ginger Ale

50 barils Ginger Ale de Cantrell & Cochran.

100 " J. Jeffrey & Co., Sparkling Ale.

25 caisses Liqueurs Bénédictine.

En débarquement du Str. State of Louisiana, A vendre par J. B. SOLARI & SON,

6 juin—3f. 45 rue Royale.

Demande.

UNE dame française désire se rendre utile dans une famille se rendant en Europe, sans autre rémunération que le prix de son passage.

S'adresser au No 130 rue de Chartres.

djuin—3f.

MORRISON & WOODWARD.

M. B. MORRISON, T. J. WOODWARD,

Autrefois Morrison, Buck & Co.

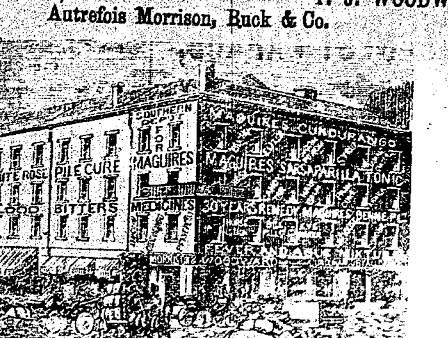

Marchands Commissionnaires,

AGENTS POUR

STRAIGHT KENTUCKY WHISKIES,

Agents des Fabricants et co-Propriétaires DANS LES ETATS DU SUD, DES

Médicaments de Familles de Maguire.

DEPOT DU SUD,

Coin Canal et Magazine,

NOUVELLE-ORLEANS.

Qu'on lise les témoignages suivants reçus tous les jours des citoyens bien connus de la Nouvelle-Orléans, de St-Louis et du Sud Ouest.

LES GRANDES DÉCOUVERTES MÉDICALES DU SIÈCLE.

MAGUIRE'S CONDURANGO,

LE GRAND REGULATEUR DU FOIE ET DU SANG.

BENNE PLANT,

POUR LA DIARRHÉE, LA DYSSENTERIE, LE CHOLÉRA, LES MALADIES D'ÉTÉ, LE DÉVOIEMENT, LA DENTITION, GRAND PRÉSERVATIF DU CHOLÉRA ASIATIQUE.

SARSAPARILLA TONIC,

TONIQUE INCOMPARABLE, PURIFIE LE SANG ET RENOUVELLE LE SYSTEME.

Cordial délicieux au goût, combinant les vertus de la Salsepareille, du Yellow Dock, du Teillingia du Calisaya, du Burdock, du Wahoo, du Blood Root, etc.

Le Condurango de Maguire n'a aucun rapport avec le soi-disant remède contre le cancer, connu sous le même nom et qui n'est que l'extrait fluide (dans son état de crudité) de cette substance végétale, tandis que le CONDURANGO DE MAGUIRE est un composé végétal, préparé scientifiquement par James Maguire, chimiste éminent de St-Louis, et qu'il exerce les effets les plus merveilleux et les plus salutaires sur le système, chose que nous pouvons prouver à la satisfaction des incrédules.

Le conseil important aux personnes domiciliées dans les districts inondés sera la lettre suivante signée par un ancien facteur de coton et marchand commissionnaire de la Nouvelle-Orléans:

Bayou [illegible], 10 mars 1874. Paroisse d'Ouest Baton Rouge, Louisiane.

Messieurs,—A mon retour chez moi, j'ai eu l'occasion de faire usage des Bitters Condurango de Maguire. Mon palefrenier avait le frisson. Je lui donnai une dose du remède, et l'effet en a été complet, que ni la personne ni le frisson ne sont revenus. Je suis sujet, à cette époque de l'année, à des attaques bilieuses et j'ai recours aux Bitters Condurango. Ces Bitters ont dissipé la sensation de langueur que j'éprouvais. Il expulse la bile du système, sans provoquer d'irritation. J'ai connu MM. Maguire toute ma vie comme des hommes d'une haute intégrité, des chimistes renommés, et je suis persuadé qu'ils conserveront à leur médicaments leur réputation actuelle.

Je considère le Condurango pour les cas de fièvre, l'extrait de la Plante Benne pour les affections de l'intestin, comme des remèdes inestimables sur les habitations, surtout dans les districts inondés, où ces maladies sévissent si cruellement après la disparition des eaux. Veuillez m'envoyer une douzaine de flacons du Condurango, une douzaine d'extraits de la Plante Benne et une douzaine de la Salsepareille-Tonique.

W. VON PHUL.

A MM. MORRISON & WOODWARD, coin Magasin et Canal, Nouvelle-Orléans.

Bureau de Robert L. & Wirt Adams, No 41 rue Union, Nouvelle-Orléans, 21 mars 1874.

Messieurs Morrison, Woodward & Co., Nouvelle-Orléans.

Messieurs,—Depuis plusieurs années, je souffrais d'une maladie du foie et de la dyspepsie, qui ont ensuite dégénéré en jaunisse. J'ai suivi les ordonnances de deux des médecins les plus éminents de cette ville et ma famille et moi en avons conclu que ma guérison était à peu près impossible. Je suis allé alors aux sources de l'Etat du Mississippi, près de Summit; et après y avoir [illegible] jours et obligé de garder la chambre. [illegible] j'ai suivi revenu tout aussi malade et fort affaibli. Je fus alité pendant trente jours. [illegible] appelée sur les Maguire's Condurango Liver and Blood Bitters, dont elle acheta une bouteille. [illegible] énergie. [illegible] Persuadé que je dois la vie et la santé à l'usage du Condurango Bitters, j'écris ceci pour le soulagement [illegible] de ma lettre peut vous être de quelque utilité ainsi qu'au public je vous autorise à la publier.

Votre dévoué, ROBERT L. ADAMS.

MAGUIRE'S CONDURANGO.

Nouvelle-Orléans, 28 avril 1874.

Messieurs MORRISON & WOODWARD, coin Canal et Magasin.

Messieurs—Ayant fait usage du **Maguire's Condurango Liver Kidney and Blood Bitters**, et en ayant éprouvé le plus grand bienfait, nous désirons vous exprimer notre haute appréciation de ses vertus; particulièrement comme modificateur, dépurateur, diurétique et purgatif agissant aussi directement que le Calomel, le bleu masse et d'autres préparations mercurielles, sans cependant avoir les effets irritants et dangereux de ces derniers remèdes. Persuadés que votre médicament possède toutes les vertus qu'on lui reconnait, nous le recommandons à tous ceux qui souffrent de l'indigestion, de la Constipation, de la Maux de tête, de la Fièvre et frisson et d'autres maladies causées par la paresse du foie et des reins.

James P. Casey, Collecteur de la Douane.	Charles B. Bailey, 38 Magazine.
Johnson Armstrong, 53 Camp.	R. W. Young, 19 Camp.
Jack Wharton.	E. K. Converse, 84 Magazine.
Robert L. Adams, de la maison Robert L. & Wirt Adams.	J. Janney, 117 Commune.
B. F. Eshel, 73 Poydras.	L. J. Joise, 43 Baronne.
John F. Thomas, 10 Camp, Gazette office.	J. P. Harrison, Jr. et Baronne.
G. A. Hamilton, Mail Agent, Katie and Lee.	J. W. Davis, de la maison Davis & Freret.
Mason Pilcher, 109 Customhouse.	H. Carter, Canal Street Ferry.
Peter Moran, (Payne et Moran).	R. A. Owen, steamer Natchez.
Robert Chapsky, 44 Magazine.	F. B. Green, coin Perdido et Freret.
Silas Weeks, 41 Carondelet.	Edward Newman, Third et Baronne.
C. A. Green, 55 Union.	James H. Hummel, Our Home Journal.
J. N. Harrison, 209 Camp.	W. S. Mount, Carondelet et Union.
A. S. Davidson, Canal Street Ferry.	Thos J. Woodward, 94 Constance.
Charles Grice, steamer Natchez.	John A. Russell, 2 Second.
Chas. H. E. Colton, 251 St. Mary.	Thomas O'Neil, 143 Common.
Jas Littlejohn, 39 Natchez.	D. A. Wilson, Agent Air Line Piedmont R. R.
S. Peacay, 322 Josephine.	Theo A. Harris, Editeur Weekly Times.
A. C. Pierpont, 4-0 Camp.	Rev. A J. Tardy, 296 Joséphine.
John M. Burrows, 9 Gravier.	Jno G. Parham, de la maison J U & M M Payne & Co.
P J Punch, Propriétaire et Editeur du Merchants and Brokers Price Current.	J. R. McConnell, 290, Philip.

Lisez le témoignage suivant de feu le Rév. P. de Smet, le célèbre missionnaire Indien.

Université de St-Louis, 9 juin 1872.

MM. J. & C. MAGUIRE,

Un long usage de votre excellent extrait de la Plante Benne, m'autorise à dire que c'est un très bon remède pour toutes les maladies de l'intestin, ainsi que vous le déclarez. Toutes les fois que je l'ai employé, je suis heureux de déclarer qu'il a déterminé un soulagement immédiat.

Votre Ami, P. J. DESMET, S. J.

Ajouté par le P. Rév. Evêque Ryan:

J'endosse pleinement le témoignage du Père de Smet. P. J. RYAN.

Nous pouvons aussi référer le public à Son Excellence B. Gratz Brown, gouverneur du Missouri; l'Hon. Frank P. Blair, sénateur des Etats-Unis; l'Hon. Joseph Brown, maire de la ville de St-Louis; et à beaucoup d'autres qu'il serait trop long de nommer.

Nous enverrons avec plaisir par la malle sans frais aucuns, des circulaires à ceux qui nous en exprimeront le désir de les recevoir.

31mai—Dim.—Sa.—Mar.

Hôtels, Restaurants, &c.

Hôtel Shady Grove. A BILOXI, MISSISSIPPI.

M. URBAIN RAMBAUT a l'honneur d'informer le public et les familles en général, qu'il vient de réparer son hôtel, et qu'on y trouvera tout le comfort désirable. Ses prix sont des plus modérés. 6 juin—1m

Montgomery White Sulphur Springs.

L'OUVERTURE de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. Les bâtisses ont été réparées et meublées d'une manière qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du comfort et de l'élégance. Les propriétaires n'ont rien négligé pour rendre le séjour des WHITE SULPHUR SPRINGS agréable à leurs pensionnaires, qui y trouveront un exprès, bureau de poste, un bureau de télégraphe, etc., etc. Le corps de musiciens de l'Académie Navale d'Annapolis, Md., a été engagé pour la saison.

Les voyageurs quittent le chemin de fer A. W. & O. à Big Tunnel, et se rendent aux Sources (qui sont à un mille et demi de là) par un embranchement. 23mai—2m

Hotel et Restaurant A EST PASCAGOULA.

LE soussigné ayant acquis l'établissement si populaire de O. E. Hall situé sur le bord de la mer, à Est Pascagoula, annonce respectueusement à ses amis de la Nouvelle-Orléans et au public en général, qu'il en fera l'ouverture le 25 courant. La cuisine de la maison est excellente.

Prix: Par mois, $35; par semaine, $12; par jour, $2 50. Réduction libérale pour les domestiques et les enfants.

Il y a, à l'usage des pensionnaires, de belles cabanes à bains et tous les autres agréments que peuvent souhaiter ces derniers.

23mai—1m JOS. PACTEAU.

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874

C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prenne les VERITABLES BAINS DE RESAC.

Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Bossier, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.

16mai—2m E. MARGOT, Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle Orléans. 8mai—4m

HOTEL CASTIGLIONE A PARIS.

12......RUE CASTIGLIONE......12

Près des Tuileries.

Appartements et chambres meublés. Excellente table et service irréprochable.

S'adresser au bureau de l'Abeille pour plus amples renseignements. 10mai—1mois

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

fév—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Avis aux émigrants français.

NOUS signalons aux Français nouveaux venus la teneur de l'article suivant de nos statuts ayant trait à la Caisse de Bienfaisance de notre Société.

"Art. 3.—Tout Français ou fils de Français dont l'arrivée dans cette ville ne datera pas de plus de trois mois, qui réunira les conditions exigées par l'Art. 2 de notre Constitution et qui sera dans le besoin, jouira du droit de se faire admettre dans notre Société par le secours de cette Caisse."

"Cette Caisse a été créée pour l'admission aux postulants qui se trouvent dans la catégorie décrite par cet article.

Les chefs d'établissements français les maîtres de pension, ainsi que tous ceux qui s'intéressent au bien-être des émigrants, sont invités à porter cet avis à leur connaissance.

Les demandes d'admission peuvent être adressées aux membres honoraires ou aux membres du Conseil de la Société.

Par ordre du Président, L. SIMON, Secrétaire protem.

4 juin—15f

Bonne nouvelle pour les buveurs de bière.

AYANT conclu des engagements avec la célèbre BRASSERIE BEST de Milwaukee, je serai à même de fournir ce célèbre breuvage, à ma clientèle pendant la saison. Ma maison est la seule où se vend la véritable Milwaukee. Le prix du verre est de CINQ CENTS.

HUGO REDWITZ, Au No. 132 de la rue de la Commune.

5 juin—1m.

Changement de domicile.

MESDAMES BAUSSET et GAGNANT, accoucheuses, ont transféré leur domicile de la rue des Remparts à la rue Dumaine No 114, entre Bourgogne et Dauphine.

Elles recevront, comme par le passé, tous les lundis à 11 heures. 31 mai—8f

AYANT VENDU MON INTÉRÊT dans la Boutique de Barbier No 36 rue St-Charles, à mon ancien associé, M. CHARLES TROUILLY, je fais savoir à mes anciens habitués que j'ai transporté mon établissement de l'autre côté en face, et que je suis actuellement le seul propriétaire des deux Boutiques de Barbier connues sous la dénomination de ST-CHARLES, dont l'une est au premier étage et l'autre près de l'entrée pour les Messieurs sur la rue St-Charles. Dans ces deux établissements je porterai toutes mes attentions habituelles aux personnes qui me favoriseront en m'accordant leur patronage.

9mai—1m. DMJ BAPTISTE.

Guérison radicale de l'Epilepsie. (Remède Secret.)

M. P. JEGOU, Docteur en Médecine, déclare qu'il est le seul dépositaire d'une poudre qui guérit radicalement l'Epilepsie, la Folie Epileptique, l'Hystérie, la folle Hystérique et la Chorée ou danse de St. Guy. Afin que le public ne puisse avoir aucun doute sur ces guérisons étonnantes, le Dr. P. Jegou s'est mis à la disposition des Docteurs de l'Hôpital de Charité et de ceux du bureau de Santé pour traiter gratuitement, à l'hôpital, les malades atteints d'Epilepsie. Un paquet de cette poudre a été déposé entre les mains du chef du bureau de Santé pour constater qu'elle n'est pas dangereuse.

Ce médicament précieux a été employé en France, avec le plus grand succès pendant plus de vingt ans, et les preuves les plus positives en ayant été données, le Dr. P. Jegou a cru rendre un service à l'humanité en se chargeant de faire connaître les effets merveilleux de cette poudre.

Consultations gratuites de 11 h. à 2, et de 5 h. à 7, à la pharmacie de M. F. Lavel, encoignure St. Pierre et Dauphine.—Paiement après guérison radicale. 24mai—1m

Avis.

APRÈS une pratique à la Nouvelle-Orléans de vingt-cinq ans, je me suis décidé, en considération de la triste condition des affaires, à donner des consultations gratuites à tout le monde dans les offices suivants: No 179 rue Baronne, entre [illegible] Girod, de 10 à 12 heures a. m; No 4, rue Annonciation, près rue Delord de 1 à 2 heures p. m; coin Canal et Bourgogne de 3 à 4 p. m.

24 mai—1m DR. R. MAAS, 180 Canal.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 JUIN.—CLASSE No 135.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
38	13	28	63	33	16	56	23	75	34	67	49	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 8 juin 1874.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

A UNE réunion du Comité Central Démocratique d'Etat, tenue le 5 du courant, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Résolu que, dans le but d'organiser le parti démocrate dans tout l'Etat, un meeting général du Comité Central d'Etat aura lieu le lundi 6 de Juillet, à midi, dans cette ville.

6 juin 1874. EMILE LA SERE, Président.

WM. J. BUDDENDORFF, Secrétaire. 6juin—MPP

Avis important aux contribuables et aux personnes qui paient licences.

Bureaux du Percepteur des taxes d'Etat 2eme District, au No 201, de la rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne.

TOUTES les taxes d'Etat de l'année 1871 sont actuellement entre les mains du shérif et doivent être payées immédiatement si l'on désire éviter les saisies et les ventes. Tous les comptes de licences et de taxes sur capital sont déposés au bureau du shérif. Les taxes de 1872, maintenant dues, et les taxes de 1873 sur les propriétés foncières payables en 1874, doivent être payées aux bureaux de perception si l'on veut éviter les saisies et les ventes en vertu de la loi 47, relativement à la perception des taxes.

30mai—30f. H. H. HARRIS, Percepteur.

Important Notice to Tax and License payers.

Office State Tax Collector 2d District, No. 201 Canal Street, New Orleans, La.

ALL State taxes for the year 1871, are now in the hands of the Sheriff, and must be paid immediately to save seizure and sale. All Capital taxes, and License, for the present year, may be found at the sheriff office. The taxes for the year 1872, now delinquent, and the taxes for 1873 on Real Estate, payable in 1874 must be paid at this office immediately to save seizure and sale, under act 47, for the collection of the same.

may 30—30f. H. H. HARRIS, Collector.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

TAXES DE VILLE ET D'ETAT des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par BARNETT & CAMMACK, Courtiers,

10 mai—1m Au No 12 de la rue Carondelet

AUX Contribuables et aux propriétaires.

JE me charge de faire opérer le paiement des TAXES ARRIÉRÉES de VILLE et d'ETAT sous un escompte qui varie de 15 à 65 pour cent sur le montant de la Taxe.

Je me charge aussi de la LOCATION des PROPRIÉTÉS et de la perception de leurs loyers.

29mai—1mt B. NAUTRE, No 79 rue Bienville.

Avis aux contribuables.

Département des finances.

Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1874.

LES comptes de la taxe de la ville de 1874 ayant été préparés et remis au taux de deux et demi pour cent, conformément à une loi adoptée à la dernière session de la Législature, le département est maintenant prêt à recevoir les montants de ces comptes, au comptant, ainsi que l'exige la loi.

Les contribuables, sont avisés que tous les comptes qui n'auront pas été payés d'ici au 1er juillet 1874 seront remis à l'avocat de la ville, lequel les percevra le plus tôt possible, et les contribuables devront payer les frais et les pénalités autorisés par la loi.

Il est conséquemment de leur intérêt de s'acquitter immédiatement.

17mai LOUIS SCHNEIDER, Administrateur des Finances.

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées. ELKIN & Co.

Au No 168, de la rue du Canal.

Reçoivent en ce moment, des Nattes Canton fantaisie, des Toiles-Cirées et Stores, de genres nouveaux et élégants.

Des Tapis de toute espèce, qu'ils vendent à des prix réduits. 12mai—1m PP.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

No 251 de la rue Julie.

Bureau de l'Agent Spécial pour le Fret. Nlle-Orléans, Lne., 7 mai 1874.

AVIS SPÉCIAL AUX EXPÉDITEURS.

LA COMPAGNIE reçoit du fret pour toutes les stations de chemins de fer et toutes les villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, excepté pour l'Arkansas.

Un contrat spécial devra être fait avec J. G. MOREY, (ayant charge des contrats) au No 21 de la rue du Camp, pour l'expédition du fret pour aucuns points desservis au delà de l'Est de Meridien et au sud d'Atlanta. Chaque expédition devra être accompagnée d'une copie du contrat.

Le fret doit être marqué lisiblement et porter, en plein, le nom du consignataire et le lieu de destination.

La poudre et l'huile de charbon sont reçus les lundis.

8 mai E. A. BURKE, Agent pour le fret.

46....RUE DE CHARTRES....46 M. BOCHET,

Vendra, au-dessous des prix de New York, tout son grand stock de hautes nouveautés

D'ARTICLES DE MODES

Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe,"

A 50 pour cent

Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement, sans considération de prix ou tarif, avant son départ pour France, à la fin de mai:

400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants, fillettes, demoiselles et dames.

400 caisses Pailles Dernier genre:

800 cartons Fleurs Beau choix:

1000 cartons Rubans

Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, satin, Taffetas bien assortis en couleur et en numéros depuis le No 4 jusqu'au No 4 6. 7 fév—6m

RÉCLAMATIONS.

LES ETRANGERS, (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis. No. 33 de la rue Carondelet, N. O. Boîte 2027 du bureau de la poste. 10mai—3m

AVIS Aux détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane.

Avis est donné à tous les détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane, d'une émission quelconque, que conformément à une loi de l'Assemblée Générale, approuvée le 24 janvier 1874 et connue généralement sous le nom de "funding bill," le bureau de liquidation désigné dans la dite loi a été dûment organisé et a fait préparer des bons consolidés d'une série uniforme, équivalant en montant à soixante pour cent de tous les bons (non payés) de l'Etat, ayant quarante ans à courir et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an. Le bureau est prêt, à dater du 1er juillet 1874, à échanger les dits bons pour tous les bons et mandats valides et qui n'ont pas encore été payés—à les échanger de la manière et sous la forme indiquées dans la dite loi. Les détenteurs pourront présenter leurs bons, après la dite date, à une époque quelconque. L'échange se fera à la Nlle-Orléans, aux bureaux des commissaires, et à New-York, aux bureaux de l'agent de l'Etat.

Des exemplaires authentiques du "funding bill" seront fournis aux parties intéressées, sur demande adressée à l'hon. P. G. Deslonde, Secrétaire du bureau de liquidation, Nlle-Orléans, Lne.

WM. P. KELLOGG, Gouverneur de la Louisiane et Président du bureau de liquidation.

P. G. DESLONDE, Secrétaire d'Etat et Secrétaire du bureau de liquidation. 22mai au 1juil

Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.

Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 132 rue du Canal, munis de vos certificats d'ancienne émission (à $100 l'action), pour recevoir en échange des certificats de nouvelle émission (à $30 l'action), conformément à l'Article III Section 4, de la charte amendée, adoptée le 19 mars 1874.

12mai—1m Nouvelle-Orléans 12 mai 1874. G. LANAUX, Secrétaire.

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman.

J. M. SANDIDGE, ROBERT HARE, H. F. JOUBERT, A. G. OBER, T. D. MILLER, JAMES LEWIS, JOHN B. CLAY.

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.

JOHN PHELPS, DUNCAN F. KENNER, ROBERT HARE, S. JAMISON, J. U. PAYNE, T. L. AIREY, J. M. SANDIDGE, A. G. OBER, D. LANAUX, T. D. MILLER, H. F. JOUBERT, J. H. OGLESBY, JAMES LEWIS, JOHN B. CLAY.

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir.

25avril—PP